



Gîtes de France et Clévacances font stratégie commune

mardi 6 novembre 2018, par [lpe](#)

Les Fédérations Nationales des Gîtes de France® et Clévacances® s'engagent dans une structure commune pour créer la première plateforme de commercialisation d'hébergements labellisés chez l'habitant en France.

Gîtes de France®, acteur de référence européen du tourisme chez et par l'habitant, et Clévacances, le premier label de qualité généraliste pour la location saisonnière en France, projettent de créer ensemble une coentreprise, dont l'objectif est de faire émerger sur le marché français la plus grande plateforme de commercialisation dédiée aux hébergements chez l'habitant labellisés.

Les négociations exclusives engagées entre Gîtes de France® et Clévacances® au premier semestre 2018, se sont poursuivies durant l'été et ont permis de détailler le projet d'alliance, qui devrait prendre la forme d'une structure commune courant 2019.

Cette structure portée par Gîtes de France® (75 % du capital) et Clévacances® (25% du capital), s'appuiera sur une plateforme de distribution commune : clevacances.com.

Gîtes de France® et Clévacances® ont pour ambition de fédérer sur un seul et unique site, l'ensemble des labels de qualité, en regroupant les hébergements chez l'habitant en France labellisés ainsi que les meublés de tourisme classés. Depuis cet espace, les vacanciers auront ainsi accès à une offre large, certifiée et de qualité.

En parallèle de cet accord, les deux marques du tourisme chez l'habitant conserveront chacune leur identité propre.

Cet accord doit être entériné lors des prochaines assemblées générales des deux acteurs touristiques en février 2019.

Le rapprochement stratégique, voulu par les deux acteurs, confirme la dynamique du secteur du tourisme en France et répond à une demande croissante de la location saisonnière. Gîtes de France® et Clévacances® souhaitent développer les synergies de leurs équipes pour répondre aux nouveaux enjeux d'un tourisme toujours plus exigeant, plus international et à la concurrence de plateformes de type Airbnb. La France, l'une des premières destinations de tourisme au monde, a la volonté d'accueillir 100 millions de touristes chaque année.

À propos de Gîtes de France®

Créée en 1955, la Fédération Nationale des Gîtes de France® est un acteur de référence en Europe de l'accueil chez et par l'habitant. 42 000 propriétaires ouvrent les portes de leurs demeures et proposent plus de 70 000 hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupe, gîtes d'enfants, gîtes d'étapes, campings & chalets), dans toute la France. La marque fédère 550 emplois pérennes et qualifiés au niveau national.

Le label Gîtes de France® est garant d'un haut niveau de qualité pour satisfaire aux exigences d'un

tourisme convivial, authentique, responsable et solidaire. L'hébergement en Gîtes de France® est aujourd'hui une réalité économique forte qui représente un volume d'affaires annuel direct et indirect de près de 1.1 milliard d'euros ; 31 745 d'emplois directs, indirects et induits créés et près de 478 millions d'euros de recettes fiscales au bénéfice de l'État, des collectivités locales et des organismes sociaux.

Ce sont également 473.5 millions d'euros investis annuellement par les propriétaires adhérents pour la rénovation du patrimoine bâti.

A propos de Clévacances®

Créée en 1995, la Fédération Nationale Clévacances® est issue du regroupement de 3 labels régionaux. Le label Clévacances propose en métropole une offre de près de 20 000 hébergements labellisés et est en cours de labellisation d'une offre de 1 500 hébergements sur les territoires ultramarins. Premier label de qualité généraliste,

Clévacances® regroupe 72 structures territoriales avec une centaine d'auditeurs Qualité qui accompagnent les adhérents et qui vérifient le respect des normes imposées par la charte de Qualité. Clévacances® présente une offre variée au travers de thématiques de vacances telles que le bien-être, le thermalisme, l'œnotourisme entre autres.